



Aides mobilisables sport & handicap

Réseau départemental Sport & Handicap
de Côte-d'Or



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Côte-d'Or



Les aides financières mobilisables en 2024 auprès du SDJES 21



Référente SDJES 21 :
Noémie ROBLIN
noemie.roblin@ac-dijon.fr
03.45.62.75.72 – 06.25.36.41.71

Accessibilité - Equipements



Achat de minibus possible
pour le transport des PSH
pratiquantes sportives



Achat de matériel lourd
spécifique si montant unitaire
mini 500€ HT et amortissable
sur 3 ans (ex : joëlette,
tandem, fauteuil spécifique,
bateau aménagé...)



Seuil de 10 000€
Taux maximal 80% de subvention ANS
Equipements sportifs

Jeunes scolarisés



Dispositif Aisance Aquatique (pour les 4-
18 ans) et J'apprends à nager (6-18 ans)
crédits ANS dédiés pour stage de 10
enfants

Démarches administratives en lien avec la
ligue de natation.



Dispositif Savoir Rouler à Vélo (SRAV)
crédits ANS dédiés

Voir avec la référente Christelle GARNIER
christelle.garnier@ac.dijon.fr
07 88 42 66 78 / 03 45 62 75 48



30 minutes d'Activité Physique
Quotidienne dans les établissements
spécialisés

Autres



Projets hors PSF avec crédits ANS
dédiés sur sujets divers : sport-santé,
citoyenneté, éthique, soutien à la vie
associative, sport en entreprise.

Aide aux projets innovants ou au
fonctionnement global de
l'association (FDVA 2)
Campagne annuelle en janvier et
février

Crédits régionaux (BOP 219 sport)
avec critères larges sur le sport-santé,
éducation, mixité, citoyenneté.

Les aides financières mobilisables en 2024 auprès de la SDJES 21



ESQ Para sport

- ▶ Contribuer au développement de la pratique du para sport au travers d'actions de structuration via des aides à l'emploi



Référente : Christelle GARNIER
christelle.garnier@ac.dijon.fr
07 88 42 66 78 / 03 45 62 75 48



Service civique

- ▶ Mission de 6 à 12 mois
- ▶ Jeunes de 16-25 ans (jusqu'à 30 ans si PSH)
- ▶ 10 domaines d'actions possible dont le sport
- ▶ Indemnité de 580 € / mois (473,04€ Etat + 107,58€ par l'organisme d'accueil)



Référent : Laurent DAILLIEZ
laurent.dailliez@ac-dijon.fr
03.45.62.75.80



Service National Universel

- ▶ Mission d'intérêt général
- ▶ Jeunes de 15 à 17 ans
- ▶ 84 heures (mission perlée tout au long de l'année)
- ▶ Engagement volontaire dans 9 thématiques possible dont le sport



Référent : Julien CARAVATTA
julien.caravatta@ac-dijon.fr
03.45.62.75.82

Les aides financières mobilisables en 2024 auprès du Conseil Départemental de la Côte-d'Or

➤ Référent :
Davy MORET
davy.moret@cotedor.fr
dgsd.psjcs.djecs.ssesco@cotedor.fr
03.80.63.30.89

Comités Départementaux sportifs

Appel à Projets "Fonds d'aide à l'acquisition de matériel sportif" (FAAMS)



Le matériel sportif doit être homologué et mutualisé entre les clubs du département



Seuil minimal de dépenses = 1 500 €
Seuil maximal = 15 000 €
Taux maximum de subvention = 50 %



Téléservice ouvert entre janvier et mars chaque année : <https://mesdemarches.cotedor.fr/>

Appel à projets "Contrat d'objectifs"



Aide pour la mise en œuvre de nouveaux projets en lien avec une ou plusieurs des thématiques suivantes : Cap sur les JOP - développement de la pratique en milieu rural - développement de la pratique féminine - éthique sportive et citoyenneté - sport santé - handicap



Taux maximum de subvention = 80 %
Plafond de subvention = 5000€
Les comités peuvent s'associer à un club pour réaliser les actions



Téléservice ouvert entre avril et juin chaque année
<https://mesdemarches.cotedor.fr/>

Les aides financières mobilisables en 2024 auprès du Conseil Départemental de la Côte-d'Or

➤ Référent :
Davy MORET
davy.moret@cotedor.fr
dgsd.psjcs.djecs.ssesco@cotedor.fr
03.80.63.30.89

Associations sportives

Manifestation sportive



Aide pour l'organisation de manifestations sportives se déroulant en Côte-d'Or



L'aide est plafonnée à 20 % maximum du budget prévisionnel (plancher de 1000 €)



Téléservice ouvert toute l'année (dossier à déposer au moins deux mois à l'avance)
<https://mesdemarches.cotedor.fr/>

Fonds d'aide au sport pour tous (FAST):



Soutenir des initiatives qui manifestent leur capacité à agir sur l'élargissement et la diversité de l'offre de pratique en Côte-d'Or

Associer au minimum deux autres structures (ligues, CDS, clubs, collèges, IME etc.)



Taux subvention :

- 80% du coût TTC (plafond 7500€) pour les ligues, CDS, offices intercommunaux des sport, etc.
- 50% des coûts TTC (plafond 7500€) pour les clubs sportifs



Possibilité projet pluriannuel dans la limite de 3 ans de soutien avec taux dégressif chaque année.

Ouvert toute l'année (les dossiers doivent être déposés avant la réalisation de l'action)

Ecrire à dgsd.psjcs.djecs.ssesco@cotedor.fr

Les aides financières mobilisables en 2024 auprès du Conseil Départemental de la Côte-d'Or

➔ Référent :
Davy MORET
davy.moret@cotedor.fr
dgsd.psjcs.djecs.ssesco@cotedor.fr
03.80.63.30.89

Associations sportives

Aide aux sportifs et clubs de haut niveau



Aide pour les performances et les déplacements vers des structures de haut niveau situées en dehors du département pour les sportifs licenciés dans un club côte-d'orien et inscrits sur les listes ministérielles.



Aide aux clubs côte-d'oriens pour leurs équipes premières évoluant dans un championnat de niveau national (dans la limite des 5 premiers niveaux pour les sports collectifs et des deux premiers niveaux pour les sport individuels)



Téléservice ouvert entre novembre et février
<https://mesdemarches.cotedor.fr/>

Fonds d'Aide à la Vie Associative (FAVA)



Enveloppe départementale gérée par les Conseillers Départementaux de chaque canton



Se rapprocher du secrétariat des Elus de son canton pour faire une demande de formulaire d'aide
Demander les coordonnées du secrétariat de son canton en écrivant à dgsd.psjcs.djecs.ssesco@cotedor.fr



Retrouvez toutes les aides du Conseil Départemental listées dans ce document en cliquant sur ce lien : <https://www.cotedor.fr/les-aides-du-conseil-departemental>

Pour une pratique sportive partagée, labellisez vos clubs !



Retrouvez la démarche du label et les clubs référencés en cliquant **ici**



Les partenaires du Label valides-Handicapés



Référente : Laure VAYER
ssbe.cotedor@cdos21.org
03.80.45.84.85